

DANS CE NUMÉRO...

Un fonds d'urgence... de toute urgence!	4
Mesures fiscales – Budget du Québec 25 mars 2021	6
Notre Fonds omniresponsable à l'honneur	7
Nouvelle réalité, même disponibilité	7
Concours Profitez d'une plus grosse ristourne	7
Poursuivons notre virage vert	8
Retour de nos ateliers en présentiel	9
Survivance des marchés financiers	9
Rendements annuels composés et valeurs unitaires des parts	11
Ratio des frais de gestion	11
Fluctuations des marchés boursiers et obligataires	11
Éventail de produits et services	12
Pour nous joindre	12

Les textes contenus dans le présent document représentent les analyses et les explications des événements passés, de la situation actuelle et des tendances de l'économie et des marchés, telles qu'elles sont généralement reconnues par la communauté financière. Ils ne constituent, en aucun temps, une opinion politique ou autre de la part de ses auteurs ou de la Société.

Indépendamment du genre grammatical, les appellations qui s'appliquent à des personnes visent autant les femmes que les hommes; l'emploi du genre masculin n'a donc pour seul et unique but que de faciliter la lecture et la compréhension des textes.



JEAN-PIERRE TREMBLAY
Vice-président exécutif

DU CÔTÉ DES MARCHÉS

La dernière édition de ce Bulletin faisait état de la bonne performance des Bourses en 2020 et de la nécessité d'une reprise économique vigoureuse pour qu'elles puissent poursuivre sur leur lancée. Force est de constater que cette reprise sera fort probablement au rendez-vous, alors que l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a augmenté ses prévisions de croissance économique mondiale de 4,2 % à 5,6 % pour 2021.

Les attentes ont surtout été revues à la hausse pour les États-Unis, alors que la campagne de vaccination va rondement et qu'un important plan de relance budgétaire vient d'être approuvé, sans oublier la hausse fulgurante du taux d'épargne en 2020 qui laisse entrevoir une consommation vigoureuse dans l'après-pandémie. Les marchés boursiers ont donc connu un bon premier trimestre et, cette fois-ci, les gains n'ont pas été uniquement concentrés dans les titres de sociétés favorisées par le confinement, comme les géants des technologies et du commerce électronique. Les secteurs plus cycliques, souvent associés au style valeur et bien représentés dans la Bourse canadienne, comme les services financiers et l'énergie, ont démarré l'année en force.

Les obligations, surtout celles à long terme émises par les gouvernements, demeurent toutefois sous pression, alors que leur taux monte (et donc que leur prix baisse), signe que les investisseurs anticipent une bonne croissance économique dans les prochains trimestres, voire un retour possible de pressions inflationnistes, pourtant absentes depuis un bon moment.

Tous les Fonds équilibrés FMOQ, pour lesquels des mesures avaient déjà été mises en place afin d'éviter qu'ils soient trop affectés par la remontée des taux, récoltent maintenant le fruit de cette prudence.

UN AN DE PANDÉMIE

Il y a maintenant un an que les autorités gouvernementales ont déclaré la pandémie de la COVID-19 et que nous quittons nos bureaux pour une durée qui demeure indéterminée. Nous avons tous vécu, au cours des douze derniers mois, diverses situations qui ont modifié nos façons de faire. Toutefois, nous nous sommes appliqués à vous offrir le même niveau de service.

Au terme de la crise sanitaire actuelle, l'un des changements qui perdureront assurément est l'utilisation de la visioconférence comme moyen de communication. Sans remplacer les rencontres en présentiel qui permettent des échanges plus agréables et complets, cet outil offre la possibilité de se rencontrer sans déplacement et dans de courts délais. Il s'agit d'un avantage qui rend désormais la visioconférence incontournable. Nous demeurons néanmoins impatients de vous revoir et de vous accueillir de nouveau à nos bureaux, ne serait-ce que pour une petite conversation à bâtons rompus.

ATTENTION AUX RENDEMENTS MIROBOLANTS!

À la fin de mars 2020, les différents marchés boursiers étaient à leur plus bas suite à la confirmation, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), que la COVID-19 avait atteint le stade de pandémie. Après ce moment de panique et d'incertitude, les marchés ont repris leur mouvement haussier et atteint des niveaux records dans les douze mois suivants. Comme vous pourrez le constater, nos Fonds et d'autres fonds communs de placement ont généré des rendements impressionnants qui doivent toutefois être interprétés avec

2

prudence. Premièrement, à l'instar de tous les rendements passés, ils ne sont pas garants de l'avenir, d'autant plus qu'ils résultent d'une situation très particulière. Deuxièmement, le fait qu'un fonds affiche un rendement supérieur à un autre pour cette période peut simplement être le signe qu'il a été plus affecté qu'un autre durant la chute des marchés, et non pas que son gestionnaire a mieux profité de la reprise. Puisque certains représentants sans scrupule pourraient être tentés de bernier nombre d'investisseurs, il est important de ne jamais perdre de vue qu'un regard à plus long terme demeure l'approche à privilégier, surtout en ces périodes très volatiles.

UN INVESTISSEMENT SYSTÉMATIQUE

Les aléas des marchés au cours de la dernière année ont démontré, une fois de plus, que l'approche systématique permet d'investir peu importe les fluctuations de marchés, incluant lorsqu'ils sont à leur creux. Qui aurait eu le cran de réinvestir à chacune des baisses des marchés, alors que tout semblait aller de mal en pis? Poser la question, c'est y répondre. Un investissement systématique a l'avantage de permettre à la personne qui s'en prévaut d'agir sans se laisser émuvoier par les circonstances. La tendance à long terme des marchés étant toujours à la hausse, ceux qui y ont recours bénéficient d'un investissement qui progresse en tirant profit des baisses de marchés. Notre système de prélèvements bancaires automatisés s'adapte à vos besoins. Informez-vous.

LE RELEVÉ ÉLECTRONIQUE

En vertu de la réglementation en valeurs mobilières, nous sommes tenus de vous transmettre des avis de transactions et des relevés de placement périodiques. Pour pouvoir vous les acheminer par voie électronique seulement, nous devons obtenir au préalable votre autorisation.

L'envoi de ces pièces imprimées nécessite l'utilisation de plusieurs ressources (impression, manipulation, poste, etc.) et représente inévitablement des coûts. En cette période où les impératifs environnementaux prédominent, nous réitérons notre invitation à passer à la version électronique de ces documents.

La consultation en ligne de vos informations financières est aussi, sinon plus sécuritaire, que l'envoi postal. En effet, vos documents sont déposés dans votre espace client sécurisé auquel vous seul avez accès; un courriel de notification vous est transmis chaque fois qu'un nouveau relevé est disponible.

De plus, votre espace client sécurisé met à votre disposition plusieurs autres fonctionnalités intéressantes, comme la transmission de vos instructions de placement, l'envoi sécurisé de messages ou de documents à votre conseiller, la valeur quotidienne de vos portefeuilles, la répartition à jour entre les différentes classes d'actifs de vos comptes, etc. Parlez-en à votre conseiller.

UNE BONNE CAMPAGNE REER – CELI 2021

Au cours de la récente campagne REER, terminée le 1^{er} mars dernier, et de la campagne CELI, qui se poursuit toute l'année, nos clients ont répondu et répondent à l'appel malgré une année très volatile, une pandémie toujours en cours et un avenir incertain. Nous tenons à les remercier pour leur confiance renouvelée et profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux médécins et à leurs proches qui ont rejoint la famille Fonds FMOQ durant cette période.

PLAFONDS DE COTISATION – RAPPEL

Les maximums de cotisation permis par les différents régimes fiscaux sont ajustés chaque année. Pour 2021, le plafond de cotisation à un REER a été porté à 27 830 \$ et celui à un CELI a été maintenu à 6 000 \$ (pour un maximum de 75 500 \$ cumulatif à ce jour). Si vous n'avez pas utilisé vos droits de cotisation pour 2021 ou les années antérieures, vous pouvez le faire en tout temps en communiquant avec votre conseiller.

UNE PLUS GROSSE RISTOURNE

Comme vous le savez, depuis septembre dernier, nos clients bénéficient d'une ristourne en fonction de leurs actifs investis en Fonds FMOQ et en Fonds gestion privée FMOQ (à l'exception du Fonds monétaire FMOQ).

Étant donné que le montant de la ristourne est proportionnel au montant investi dans ces Fonds, il est particulièrement avantageux de rapatrier l'ensemble de ses actifs au sein des Fonds FMOQ. Pour vous inciter à le faire, nous avons lancé un concours pour tous ceux qui transféreront, au cours des prochaines semaines, des régimes enregistrés en provenance d'autres institutions financières vers la nôtre. Communiquez avec nous pour plus de détails.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

À l'instar de tous les autres fonds disponibles sur le marché, les Fonds FMOQ disposent d'un Comité d'examen indépendant, et ce, conformément au *Règlement 81-107* de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Le rôle de cette instance consiste à examiner les situations conflictuelles entre, d'une part, l'intérêt de la société de gestion du fonds et de ses fournisseurs, et, d'autre part, celui des participants. Comme prévu à la réglementation, le Comité doit préparer un rapport annuel pour les participants. Celui de 2020 est maintenant disponible dans notre site et celui des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (www.sedar.com). De plus, la présidente du Comité, M^e Justine Lacoste, peut également être jointe en toute confidentialité par courriel (jlacoste@fondsfmoq.com).

M. Guy Lamer, membre du Comité depuis ses tout débuts, s'est retiré au cours de l'année pour des raisons personnelles. Nous tenons à lui exprimer notre gratitude pour son implication durant toutes ces années. Pour le remplacer, le Comité a décidé de faire appel à M^e Carole Turcotte qui possède une vaste et solide expérience en droit des valeurs mobilières. Elle a déjà agi comme conseillère juridique externe pour les Fonds FMOQ, en plus d'avoir contribué de façon importante à la mise sur pied du Comité et à la rédaction de ses documents constitutifs. Bienvenue M^e Turcotte.

AUTRES DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES

Tout comme le rapport du Comité d'examen indépendant, l'ensemble des rapports réglementaires des Fonds FMOQ sont maintenant disponibles dans notre site et celui des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (www.sedar.com). Il est donc possible d'y consulter les derniers États financiers et Rapport de la direction sur le rendement de chacun des Fonds FMOQ. Vous pouvez aussi obtenir un exemplaire de ces documents en communiquant avec nous.

PROSPECTUS, NOTICE ANNUELLE ET APERÇUS DES FONDS FMOQ

Le nouveau Prospectus, la nouvelle Notice annuelle des Fonds FMOQ ainsi que les versions les plus récentes des Aperçus de nos Fonds sont aussi disponibles en ligne. La forme de ce dernier document étant réglementée, il constitue l'outil par excellence pour bien connaître et comparer les Fonds dans lesquels vous investissez.

RAPPEL SUR LES INSTRUCTIONS TÉLÉPHONIQUES

Conformément à la réglementation en vigueur, nous vous rappelons que, pour pouvoir prendre vos instructions de transactions par téléphone, nous devons avoir dans nos dossiers un formulaire d'autorisation limitée dûment signé par vous, désignant le représentant de notre société pouvant prendre vos instructions. La conversation téléphonique devra par ailleurs être reçue à nos bureaux afin d'être enregistrée.

Si vous n'avez pas déjà rempli et retourné ce formulaire, nous serons légalement tenus de vous demander un document signé de votre part pour chaque transaction. Il est donc important de compléter cette formalité le plus rapidement possible afin d'éviter tout délai dans l'exécution de vos transactions. Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller.

LE PROGRAMME DE CONFÉRENCES

Pandémie oblige, nous avons tenu à distance, le 28 janvier dernier, notre conférence sur les perspectives économiques de 2021. Elle est

maintenant disponible dans CyberStudio. Prenez note qu'aucune autre conférence n'est prévue cette année et que nous espérons reprendre notre programme habituel dès l'an prochain.

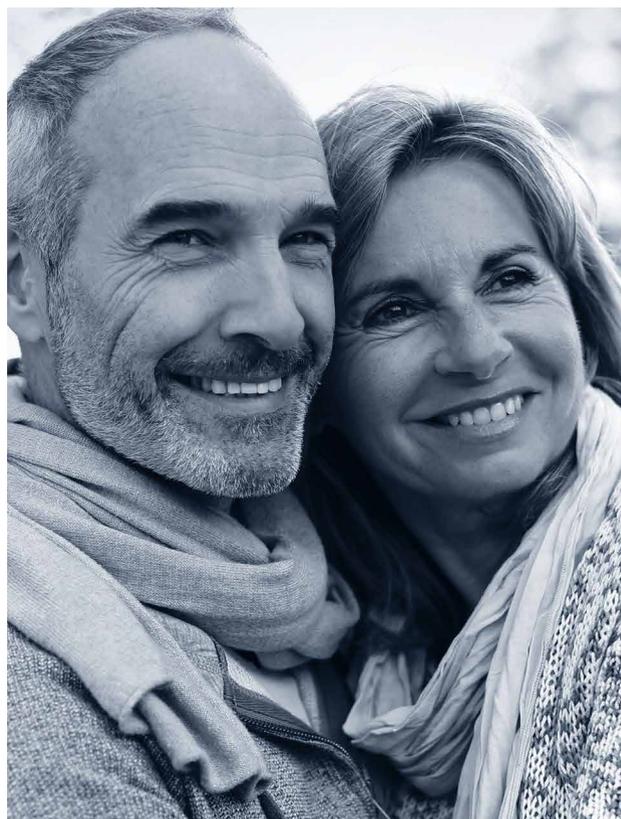
LA CYBERSÉCURITÉ, UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE

Sans entrer dans les détails des mesures prises, car la discrétion et l'humilité sont en elles-mêmes des moyens de protection, nous tenons à vous assurer que nous prenons toutes les dispositions requises pour protéger le mieux possible l'intégrité de nos systèmes et la confidentialité de vos informations personnelles. À cette fin, il se peut que des modifications soient apportées aux façons d'accéder à vos comptes. N'hésitez pas à communiquer avec nous en utilisant notre ligne d'assistance au 514 868-2082 (ou 1 888 558-5658), poste 261, ou par courriel à accesweb@fondsfmoq.com.

EN TERMINANT...

Nous espérons qu'en dépit de la pandémie, vous vous portez bien. D'ici sa fin, rappelons-nous que plus nous respecterons les consignes sanitaires, plus rapidement viendront les jours meilleurs.

3



Vous y êtes.

Vous avez pris le meilleur chemin, pas le plus facile. Vos actifs sont importants et vous voulez sécuriser ce patrimoine tout en optimisant son potentiel de rendement.

Pour la suite du parcours, laissez-vous guider par des experts qui se préoccupent de vos rêves autant que de vos avoirs.

**POUR UNE OFFRE SUR MESURE,
PRENEZ CONTACT AVEC NOUS !**

Montréal : 1 855 327-6166

Québec : 1 855 657-3248

GESTION PRIVEE
FONDS FMOQ

UN FONDS D'URGENCE... DE TOUTE URGENCE !



4

Selon une croyance largement répandue, la constitution d'un fonds d'urgence ne concerne que les « petits salariés ». Elle est malheureusement erronée parce que personne n'est à l'abri d'un imprévu et que les impacts financiers d'un mauvais coup du sort peuvent affecter gravement, voire dramatiquement un individu, et ce, quelle que soit l'importance de ses revenus.

Pour ceux et celles qui en doutent, il faut savoir qu'un sondage réalisé il y a quelques années signalait que 35 % des ménages québécois dont le revenu se situe entre 40 000 \$ et 100 000 \$ reconnaissent ne pas disposer d'un « coussin » de 500 \$ pour faire face aux imprévus.

Une diminution des heures de travail, une perte d'emploi, une réclamation inattendue des autorités fiscales, un mauvais placement, une séparation ou un divorce, une maladie invalidante ou le décès d'un conjoint sont quelques exemples d'imprévus susceptibles d'être lourds de conséquences. Le cas échéant, ils s'avèrent une source de stress financier d'autant plus difficile à gérer en l'absence de marge de manœuvre pour faire face à ces épreuves.

Il suffit d'ailleurs de se rappeler qu'en cas d'invalidité, la plupart des polices d'assurance prévoient un délai de carence d'environ 90 jours, pour mesurer l'importance primordiale de disposer d'un fonds d'urgence couvrant cette période.

UN FONDS DE ROULEMENT D'ABORD

Constituer un fonds de roulement équivalant à un mois de dépenses fixes et prévisibles (nourriture, hypothèque ou loyer, électricité, téléphone, voiture, essence, titres de transport en commun, médicaments, assurances, remboursement de dettes, etc.) est indispensable pour éviter de se retrouver avec un compte d'opérations courantes à sec.

« Il est préférable d'accumuler le fonds d'urgence dans un compte distinct des comptes bancaires usuels. Le CELI s'y prête mieux que le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) [...] »

UN FONDS D'URGENCE ENSUITE

Quant au fonds d'urgence, il sert essentiellement à faire face aux impacts financiers de dépenses imprévues (et non pas occasionnelles) sans être obligé de s'endetter (avance de fonds, prêt personnel, etc.). Pour le constituer, il faut donc avoir une idée précise de ses revenus et de ses dépenses pendant une période déterminée.

Comment constituer un tel fonds ? D'abord, planifier en déterminant le montant requis sur la base d'un portrait clair de ses revenus et de ses dépenses. Ensuite, investir au fur et à mesure et avec précaution le montant établi, en recourant à des prélèvements automatiques. Bien entendu, consulter son conseiller est une décision d'autant plus avisée qu'elle permet d'établir un plan optimal et de déterminer le meilleur véhicule de placement pour maximiser les retombées des efforts consentis pour établir le fonds d'urgence.

DANS QUEL RÉGIME INVESTIR ?

Il est préférable d'accumuler le fonds d'urgence dans un compte distinct des comptes bancaires usuels. Le CELI s'y prête mieux que le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) parce que tout retrait dans ce dernier est immédiatement assujéti à des retenues d'impôt et que le montant retiré s'ajoute au revenu imposable de l'année. Qui plus est, le CELI, contrairement à une croyance populaire, n'est pas uniquement un compte d'épargne pour des espèces. En effet, il permet de faire fructifier de l'argent à l'abri de l'impôt au moyen de divers types de placements dont les revenus ne sont pas imposés, même au retrait. Contrairement aux cotisations à un REER, celles à un CELI ne sont pas déductibles d'impôt. Et puisque de l'impôt a été payé sur l'argent versé, il n'y en a pas à payer sur les sommes retirées.

De fait, décaisser un REER pour combler un manque à gagner, c'est le détourner de sa finalité qui est de s'assurer une retraite confortable.

Si vous n'avez plus de droits de cotisation CELI, vous pouvez accumuler votre fonds d'urgence dans un régime non enregistré.





DANS QUEL FONDS INVESTIR ?

Le plus important est que l'argent soit accessible facilement et rapidement en cas d'urgence et idéalement, sans pénalité ni autres frais de transaction. De nombreux épargnants se contentent du maigre rendement offert par un fonds monétaire ou un compte à intérêt élevé, puisque ceux-ci répondent aux critères précités. Or, un fonds équilibré très prudent, comme le Fonds équilibré conservateur FMOQ, pourrait combler encore mieux ce besoin. Répondant aux critères d'accessibilité, il permet en plus d'espérer un minimum de rendement sur cette épargne (*graphique*). La décision de se tourner vers ce Fonds doit évidemment être prise en tenant compte de la situation financière et de la tolérance au risque de l'investisseur.

COMBIEN ÉPARGNER POUR UN FONDS D'URGENCE ?

Même s'il y a autant d'avis sur « l'épaisseur du coussin » que de spécialistes financiers, la plupart s'entendent pour affirmer qu'il devrait couvrir l'ensemble des dépenses fixes et variables et donc représenter entre trois et six mois de salaire net (après impôts et cotisations). Bien entendu, le montant à accumuler varie selon la situation personnelle de chacun, mais cette fourchette fait consensus.

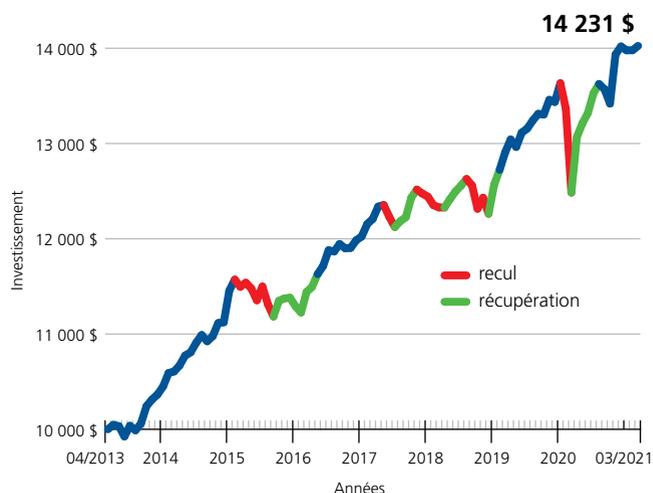
UN FONDS... À « OUBLIER »

Une fois le fonds d'urgence constitué, il faut impérativement oublier l'argent qu'il contient afin de résister à la tentation de s'en servir à d'autres fins que celle pour laquelle il est destiné, c'est-à-dire faire face à un imprévu majeur.

La discipline étant le facteur clé de la planification financière, il est souvent plus facile de se constituer un fonds d'urgence en y cotisant par des prélèvements automatisés. Votre conseiller peut vous accompagner dans cette démarche.



GRAPHIQUE : PROGRESSION DE L'ÉPARGNE DE 10 000 \$ INVESTIE DANS LE FONDS ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR FMOQ



Le graphique ci-dessus montre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$ dans le Fonds équilibré conservateur FMOQ depuis sa création en avril 2013. Comme vous pouvez le constater, les quelques périodes de recul (en rouge) ont été de courte durée et n'ont pas été très prononcées (sauf celle entre février et mars 2020 où on observe une baisse subite de 8 % due à la pandémie). Les périodes de récupération (en vert) ont aussi été assez rapides.

Pour votre fonds d'urgence, il est normal de privilégier les placements à faible risque pour réduire les fluctuations importantes. Le Fonds équilibré conservateur FMOQ est tout indiqué dans le contexte. Il contient une faible proportion (environ 30 %) d'actions majoritairement canadiennes et américaines, surtout celles qui versent de bons dividendes et celles dites à faible volatilité. Les autres 70 % du Fonds sont investis en obligations gouvernementales et corporatives de bonne qualité dont les échéances sont relativement courtes afin d'offrir des rendements plus stables dans le temps. Notez que ce Fonds a procuré un rendement annuel moyen de 4,43 % depuis sa création.

MESURES FISCALES – BUDGET DU QUÉBEC

25 MARS 2021

6

TAUX D'IMPOSITION DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

Le budget prévoit qu'à compter du 26 mars 2021, le taux d'imposition des sociétés par actions sur les revenus d'entreprise et de profession n'excédant pas 500 000 \$ passera de 4 % à 3,2 % au Québec. Désigné souvent comme « petit taux », il s'applique uniquement aux sociétés dont les heures payées aux employés sont de 5 000 ou plus par année (à l'exception de certains secteurs). Comme la plupart des médecins incorporés ne répondent pas à ce critère, cette réduction du petit taux ne leur bénéficiera donc pas. Dans ce cas, le taux d'imposition applicable restera à 11,5 %.

Au fédéral, le petit taux demeure à 9 %, quel que soit le nombre d'heures payées aux employés.

CALCUL DES HEURES PAYÉES AUX EMPLOYÉS ET PETIT TAUX

Dans le Bulletin de septembre 2020, nous vous avons informé d'un allègement temporaire quant au calcul des heures payées par une société par actions, pour la période du 15 mars au 29 juin 2020, à cause du ralentissement des activités de plusieurs entreprises dû à la pandémie.

Toujours pour les mêmes raisons, le budget propose un nouvel allègement pour le calcul des heures payées, lorsque celles-ci comprennent la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021. Les sociétés par actions pourront choisir de désigner les heures comptabilisées au cours de leur année d'imposition antérieure aux fins de leur admissibilité au petit taux pour l'année. Dans certains cas, l'application de cette mesure pourrait nécessiter la modification d'une déclaration de revenus déjà produite.

Cet allègement ne profitera pas à la majorité des omnipraticiens incorporés, la plupart ne répondant pas, en temps normal, à l'exigence relative à 5 000 heures par année. Nous vous recommandons tout de même d'en discuter avec votre comptable.

TAUX D'IMPOSITION DES DIVIDENDES ORDINAIRES REÇUS PAR UN INDIVIDU

En raison de la baisse du petit taux des sociétés par actions, le budget propose de réduire, à compter de 2022, le crédit d'impôt québécois pour dividendes ordinaires, ce qui aura pour effet d'augmenter leur taux d'imposition.

Force est de constater que la majorité des omnipraticiens incorporés seront pénalisés par cette mesure, étant donné que la plupart ne bénéficient pas du petit taux au Québec. Par conséquent, les dividendes ordinaires que vous recevrez de votre société à compter de 2022 seront assujettis à un impôt plus élevé au Québec. Les dividendes reçus par l'entremise de votre fiducie familiale sont également visés.

OBLIGATIONS DE RENSEIGNEMENTS POUR LES FIDUCIES

Comme annoncé en 2018, une mesure fédérale visant à imposer aux fiducies de nouvelles obligations de renseignements entrera en vigueur à compter de 2022.

Le budget québécois prévoit également appliquer cette mesure fédérale au Québec à partir de 2022.

Pour plus d'information sur ces exigences en matière de déclaration pour les fiducies, veuillez consulter notre Bulletin de mars 2018 à la page 8.



NOTRE FONDS OMNIRESPONSABLE À L'HONNEUR

Nous sommes fiers d'annoncer que le Fonds omniresponsable FMOQ se fait remarquer et devient lauréat du Trophée FundGrade A+^{MC} pour l'année 2020.

Cette distinction, basée sur des critères objectifs, reconnaît les fonds de placement canadiens ayant su maintenir une note exceptionnelle de rendement ajusté au risque au cours de l'année civile précédente. L'obtention d'une note FundGrade A+^{MC} dénote une compétence certaine, car seulement 6 % des produits de fonds de placement disponibles au Canada ont réussi cette performance.



**NOUVELLE
RÉALITÉ
MÊME
DISPONIBILITÉ**

Les mesures sanitaires actuelles affectent notre quotidien, mais aucunement notre disponibilité pour vous servir. Notre équipe travaille à plein régime pour contribuer à votre prospérité.

**RÉSERVEZ VOTRE RENCONTRE VIRTUELLE.
VOTRE DATE ET VOTRE HEURE SERONT LES NÔTRES.**

Bureau de Montréal :
514 868-2081 (1 888 542-8597)

Bureau de Québec :
418 657-5777 (1 877 323-5777)

info@fondsfmoq.com



CONCOURS

**PROFITEZ D'UNE
PLUS GROSSE
RISTOURNE**

Rapatriez vos actifs¹ chez nous
et courez la chance de gagner

10 000 \$!



**DATE LIMITE
POUR PARTICIPER :
4 JUIN 2021²**

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS !

MONTRÉAL : 514 868-2081 ou 1 888 542-8597

QUÉBEC : 418 657-5777 ou 1 877 323-5777

info@fondsfmoq.com | FONDSFMOQ.COM

¹ Régimes admissibles : REER, FERR, CELI, REEE, REEI.

² À condition que le montant du transfert soit reçu au plus tard le 15 juillet 2021.

Règlement du concours disponible dans notre site Internet.

POURSUIVONS NOTRE VIRAGE VERT

Dans le cadre de notre initiative visant à réduire notre empreinte environnementale, vous avez été nombreux à vous désabonner de la version papier de vos relevés. Nous sommes fiers de votre forte adhésion à cette proposition et vous encourageons à visiter votre espace client sécurisé pour suivre vos placements de près.

VOUS SONGEZ À EMBOÎTER LE PAS ?

1) Accédez à votre espace client sécurisé.

Si vous n'y avez pas accès, communiquez avec votre conseiller.

2) Choisissez l'onglet « Documents », cliquez sur « Mes relevés en ligne ou par la poste ».

Faites le choix du mode de réception souhaité pour vos relevés trimestriels.

+ rapide
+ pratique
+ sécuritaire



VOS DOCUMENTS EN LIGNE
UN GESTE POUR LA PLANÈTE



L'IDÉE DE FACTURER
VOS ACTES VOUS-MÊME
VOUS ANGOISSE ?

**NOUS POUVONS
VOUS AIDER !**

**APPELÉZ-NOUS POUR UNE
SOUSSION GRATUITE.**

SERVICE DE FACTURATION MÉDICALE

514 868-0661 ou, sans frais,
1 877 679-3229

FONDSFMOQ.COM

 **FONDS FMOQ**
SERVICES ACCESSOIRES

RETOUR DE NOS ATELIERS EN PRÉSENTIEL

Nous sommes ravis de vous convier à la version « en salle » de nos ateliers de préparation à la retraite, spécialement conçus pour les médecins en milieu de carrière.

Bien que nous ayons hâte de vous revoir, il va sans dire que la tenue de ces activités en présentiel est conditionnelle aux recommandations de la santé publique.

Obtenez des réponses impartiales à vos questions.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

EN PRÉSENTIEL de 9 h à 16 h

Québec, vendredi 28 mai 2021

Drummondville, lundi 7 juin 2021

Montebello, lundi 14 juin 2021

Parmi les sujets traités :

- Régimes d'épargne : REER, FERR, REEE, REEI, CELI
- Incorporation : principe et mises en garde
- Décaissement à la retraite : RRQ, PSV, fractionnement des revenus de pension
- Épargne-retraite nécessaire
- Assurances
- État matrimonial et répercussions au divorce ou au décès
- Mandat de protection, procuration, contrat de mariage, testament
- Planification successorale, impôt au décès

Inscription :
fondsfmq.com > Nos activités >
Ateliers et conférences

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Au cours du premier trimestre de 2021, plusieurs facteurs ont permis une nette amélioration des perspectives économiques mondiales. Mentionnons tout d'abord qu'à la suite de leur approbation par les autorités en décembre 2020, les vaccins contre la COVID-19 ont commencé à être distribués à travers le monde. De plus, les programmes de dépenses gouvernementales visant à relancer l'économie se sont poursuivis. Aux États-Unis, à la toute fin de l'année 2020, les deux partis politiques fédéraux s'étaient finalement entendus sur une première enveloppe de 600 G\$. À l'arrivée du président Joe Biden à la Maison-Blanche, un programme supplémentaire de 1 900 G\$ a été rapidement adopté par la Chambre des représentants et le Sénat, grâce à la double majorité des élus démocrates. L'administration américaine planche maintenant sur un programme de dépenses en infrastructures qui pourrait permettre de soutenir le rythme de croissance à long terme de leur économie.

Dans la foulée de ces événements, les économistes ont révisé à la hausse leurs prévisions de croissance de l'économie américaine pour 2021 et 2022. Après une année 2020 marquée par la pandémie de la COVID-19 et une récession mondiale d'une ampleur inégalée, la croissance a amorcé un rebond dans la majorité des pays. L'amélioration des perspectives a eu un effet sur les investisseurs de différents marchés financiers.

Au Canada, bien que l'augmentation de cas de COVID-19 causée par l'apparition de nouveaux variants ait forcé un certain reconfinement en début d'année, l'économie fait preuve d'une résilience étonnante. Depuis quelques mois, la vigueur du marché immobilier, le niveau élevé des investissements des entreprises et l'augmentation des dépenses des gouvernements ont fortement contribué à la croissance. L'accélération du rythme de vaccination et la levée progressive des restrictions devraient accélérer la croissance au cours des prochains trimestres.

En Europe, durant l'automne 2020, l'arrivée de variants avait forcé le retour de mesures de confinement dans plusieurs pays. Cette situation s'est poursuivie au premier trimestre. En conséquence, on a assisté à une nouvelle contraction de l'activité économique en zone euro et au Royaume-Uni. Au-delà de la pandémie, l'économie européenne, particulièrement au Royaume-Uni, est restée affectée par la question du Brexit. Bien qu'une entente commerciale ait été conclue dans les derniers jours de 2020, plusieurs frictions demeurent. Ainsi, le rythme des exportations britanniques vers l'Union européenne a chuté de près de 40 % de décembre à janvier.

La croissance s'est poursuivie en Chine, mais à un rythme plus modéré. L'apparition de nouveaux cas de la COVID-19 a provoqué des fermetures d'usines durant le premier trimestre. De plus, au début de février, les autorités ont décidé de limiter les déplacements lors de la période du Nouvel An lunaire. Malgré cela, les différentes données pointent toujours vers la croissance. La Chine profite non seulement du rebond de la demande interne, mais également de l'accélération de la croissance de l'économie mondiale.

Notons qu'au premier trimestre, l'amélioration des perspectives a soutenu la hausse des prix des matières premières. Le prix du pétrole a grimpé de plus de 25 % et celui du cuivre a touché un nouveau sommet. Par ailleurs, la forte demande et la rupture de certaines chaînes d'approvisionnement ont provoqué des hausses de prix de matériaux de construction.

POLITIQUE MONÉTAIRE ET TITRES À REVENU FIXE

Durant le premier trimestre de 2021, l'amélioration des perspectives économiques a entraîné une hausse des taux obligataires et, en contrepartie, une chute marquée des prix des titres à revenu fixe. Pour les investisseurs, une croissance plus rapide pourrait devancer le resserrement monétaire par les banques centrales. C'est l'anticipation d'un tel resserrement qui a incité les investisseurs à exiger un taux d'intérêt plus élevé sur ces titres. Ainsi, le taux d'une obligation du Canada ayant une échéance de 10 ans est passé de 0,65 % à environ 1,60 % entre le 31 décembre 2020 et le 31 mars 2021.

Dans le but de rassurer les investisseurs, les dirigeants de la Réserve fédérale américaine (la Fed) et de la Banque du Canada ont déclaré leur intention de maintenir les taux directeurs au niveau actuel pour une longue période. En effet, les taux directeurs nord-américains devraient être maintenus au minimum jusqu'en 2023. Il est toutefois possible que les montants consacrés à l'achat de titres obligataires sur les marchés soient progressivement diminués, tant au Canada qu'aux États-Unis. D'ailleurs, le sous-gouverneur de la Banque du Canada, Toni Gravelle, a déclaré en mars que l'amélioration des perspectives de croissance économique et la bonne liquidité des marchés militent pour un retrait progressif de ces mesures exceptionnelles. La Banque du Canada compte toutefois ajuster ses programmes de soutien et leur retrait progressif selon l'évolution de la pandémie au pays.

Durant le trimestre, la Fed a donc laissé son taux directeur inchangé. Elle a indiqué qu'il en serait ainsi tant que le taux d'inflation n'atteindrait pas 2 % de façon durable. On a ajouté qu'il est possible que l'inflation dépasse sa cible de façon temporaire sans déclencher de hausse de taux directeur. Mentionnons que le taux annuel d'infla-

tion pourrait grimper au-dessus de 2 % au cours des prochains mois. Cela sera attribuable au prix de l'essence. En effet, au printemps 2020, il avait subi une forte baisse avant de revenir à la normale au cours des derniers mois.

Comme les taux de court terme ont connu une moins forte augmentation que ceux de long terme, la pente de la courbe de taux s'est accentuée durant le premier trimestre. Par ailleurs, le bon contexte économique a favorisé les obligations des sociétés. C'est pourquoi l'écart de taux entre les obligations de sociétés et celles du gouvernement a diminué durant le trimestre.

Grâce aux programmes de stimulation économique approuvés par les élus américains au cours des derniers mois, le dollar américain a gagné du terrain contre la majorité des devises à travers le monde. Il faut toutefois souligner que le dollar canadien a progressé davantage et que sa valeur par rapport au dollar américain est demeurée élevée.

MARCHÉS BOURSIERS

Durant le premier trimestre de 2021, le contexte économique et le déploiement de la vaccination ont constitué un terreau favorable pour les marchés boursiers. Ainsi, malgré les fluctuations causées par la propagation des différents variants de la COVID-19, les marchés ont poursuivi leur progression.

Sur le marché boursier américain, une forte volatilité, induite par plusieurs transactions spéculatives sur des titres technologiques de plus petite capitalisation, a toutefois limité la progression des cours. Les titres de technologie ont généralement connu un trimestre difficile. Il faut dire que leur évaluation était sensiblement plus élevée que celle des titres des autres secteurs. À cet égard, les titres des secteurs plus cycliques ont connu une meilleure progression trimestrielle. Leur rendement est généralement lié à la santé de l'économie mondiale.

Le marché boursier canadien a profité de la forte demande pour les matières premières. L'augmentation du prix du pétrole et des ressources minières a permis aux actions canadiennes d'enregistrer un meilleur rendement que les titres boursiers américains.

Ailleurs dans le monde, les actions ont connu un très bon trimestre. Les indices boursiers européens, moins fortement pondérés en titres de technologie, ont enregistré des gains plus importants que les actions américaines.

Notons enfin que plusieurs marchés boursiers émergents ont été affectés par la vigueur du dollar américain et que leur progression a été limitée.

À L'HORIZON

Avec l'augmentation de la production de vaccins contre la COVID-19, la vaccination s'accélérera au cours des prochains mois. Ainsi, les gouvernements mondiaux pourront ouvrir leur économie plus rapidement. Les importants programmes récemment votés par les élus américains auront des retombées importantes au cours des prochains trimestres. Ils contribueront à la croissance rapide de l'économie mondiale en 2021 et 2022. Nous croyons que l'amélioration de la situation économique et un certain retour à la normale des activités économiques provoqueront une hausse des indices de confiance. Par conséquent, les investisseurs reprendront goût au risque et les investissements augmenteront de plus belle.

Les consommateurs ayant refoulé leurs dépenses durant la pandémie et le taux d'épargne très élevé dans le monde entier contribueront aussi à une accélération de la croissance en 2021 et par la suite.

En conséquence, les mesures de stimulation mises en place par les gouvernements et les banques centrales pourront progressivement être retirées. Les taux d'intérêt afficheront donc une tendance haussière, ce qui nuira au rendement des obligations.

À l'opposé, les marchés boursiers, particulièrement ceux qui sont plus cycliques, comme ceux du Canada et des pays émergents, devraient être soutenus par la forte croissance de l'économie mondiale.

À la faveur d'une forte demande pour les ressources naturelles, le dollar canadien pourrait continuer de s'apprécier par rapport à la devise américaine.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 31 MARS 2021

FONDS FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)	15 ans (%)	20 ans (%) ou depuis création	(%)	(\$)
MONÉTAIRE	0,22	0,85	1,05	0,97	0,86	0,83	1,33	1,64		10,014
ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR	13,29	4,68	4,68	3,49	4,33	s.o.	s.o.	4,43	(2013-04-05)	11,854
OMNIBUS	24,46	7,83	6,47	5,94	6,66	5,82	5,06	5,40		29,731
PLACEMENT	25,34	6,62	5,98	5,66	6,82	6,25	5,26	5,41		33,608
REVENU MENSUEL	26,76	7,68	6,07	4,35	6,93	4,96	s.o.	5,24	(2006-10-06)	10,908
OBLIGATIONS CANADIENNES	0,56	1,98	2,71	2,16	1,96	2,96	3,45	4,18		11,604
ACTIONS CANADIENNES	44,41	11,22	9,04	6,94	8,57	5,29	5,05	6,46		27,211
ACTIONS INTERNATIONALES	40,38	12,17	9,39	9,87	11,39	11,47	6,61	5,13		16,255
OMNIRESPONSABLE	21,53	9,05	8,13	7,29	s.o.	s.o.	s.o.	7,59	(2016-09-16)	13,254

Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. est une filiale en propriété exclusive de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc., elle-même filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et est le placeur principal des Fonds FMOQ. Il n'y a aucune commission, ni aucuns frais ou pénalité à l'achat ou au rachat des parts des Fonds FMOQ acquises ou rachetées par l'entremise du placeur principal. Toutefois, des frais pourraient être exigés lorsque les parts sont acquises ou rachetées par l'entremise d'un autre courtier. Veuillez lire le prospectus simplifié ou consulter l'aperçu du Fonds des Fonds FMOQ avant d'investir. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents auprès du placeur principal ou du gestionnaire des Fonds FMOQ en composant de Montréal le 514 868-2081 ou sans frais le 1 888 542-8597 ou de Québec le 418 657-5777 ou sans frais le 1 877 323-5777 ou en vous adressant à votre courtier en valeurs. Vous pouvez aussi les obtenir dans le site Internet du placeur principal au www.fondsfmoq.com ou dans le site www.sedar.com. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique à la date indiquée, qui tient compte des fluctuations de la valeur de parts et du réinvestissement de toutes les distributions mais qui ne tient pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payable par un porteur qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les Fonds FMOQ ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôt et ne sont pas garantis. La valeur des parts d'un fonds commun de placement fluctue fréquemment et rien ne garantit qu'un fonds marché monétaire pourra maintenir une valeur liquidative fixe, aussi, rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 0,13 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport, celui-ci ne représente toutefois pas un rendement réel sur un an.

IMPORTANT | Depuis le 3 avril 2017, les Fonds FMOQ sont évalués, aux fins de transactions, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte pour opérations, à l'exception des jours où nos bureaux sont fermés, soit le lendemain du Jour de l'An et le lundi de Pâques. Nous effectuerons donc les transactions des Fonds FMOQ à chaque jour ouvrable de l'année, à l'exception des jours mentionnés précédemment.

Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h pour qu'une transaction soit exécutée le jour même, sans quoi elle sera reportée au jour ouvrable suivant.

RATIO DES FRAIS DE GESTION AU 28 FÉVRIER 2021

Types de fonds	Médianes de l'industrie*	Fonds FMOQ comparables**	
MONÉTAIRES CANADIENS	0,65 %	MONÉTAIRE	0,46 %
ÉQUILIBRÉS CANADIENS	2,07 %	ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR OMNIBUS REVENU MENSUEL OMNIRESPONSABLE	1,09 %
ÉQUILIBRÉS	2,14 %	PLACEMENT	1,09 %
OBLIGATIONS CANADIENNES	1,33 %	OBLIGATIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS CANADIENNES	2,20 %	ACTIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS MONDIALES	2,33 %	ACTIONS INTERNATIONALES	1,09 %

* Source : Morningstar (univers des fonds communs de placement canadiens excluant les fonds dont les frais sont chargés à part).

** Ratio des frais de gestion des Fonds FMOQ = frais de gestion + taxes applicables.

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	2021-03-31	Écarts	2020-12-31	Écarts	2020-09-30	Écarts	2020-06-30	Écarts	2020-03-31
S&P/TSX (Toronto)	39,8 %	18 700,67	7,3 %	17 433,36	8,1 %	16 121,40	3,9 %	15 515,22	16,0 %	13 378,750
S&P 500 (New York) **	36,3 %	4 996,09	4,5 %	4 782,97	6,8 %	4 479,82	6,0 %	4 224,98	15,2 %	3 666,61
MSCI EAO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	25,5 %	2 777,06	1,6 %	2 734,66	10,7 %	2 471,03	1,8 %	2 426,52	9,7 %	2 212,50
FTSE TMX Univers (obligations canadiennes)	1,6 %	1 159,70	-5,0 %	1 221,20	0,7 %	1 213,13	0,4 %	1 208,30	5,9 %	1 141,30

* Ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes. ** Convertis en dollars canadiens.

ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

SEULE ENTITÉ FINANCIÈRE AU QUÉBEC, DÉTENUE
À 100 % PAR LES MÉDECINS OMNIPRATICIENS.
NOUVEAUTÉ : UNE RISTOURNE ANNUELLE
SUR LES FONDS FMOQ.

RÉGIMES OFFERTS

- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Compte non enregistré
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)
- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds de revenu viager (FRV)
- Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
- Régime de retraite individuel (RRI)
- Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)

FONDS FMOQ²

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Constitués de titres de haute qualité, les Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables, leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie et leur ristourne annuelle³ :

- monétaire
- équilibré conservateur
- omnibus
- placement
- revenu mensuel
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales
- omniresponsable

AUTRES FAMILLES DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT⁴

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille ? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie ? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

DÉPÔTS À TERME⁵

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme sous certaines conditions. Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

COURTAGE EN VALEURS MOBILIÈRES⁶

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies.

SERVICE DE GESTION PRIVÉE⁷

Vous pouvez confier la gestion de vos actifs à des experts, tout en suivant l'évolution des marchés.

SERVICE DE FACTURATION MÉDICALE⁸

Notre proximité avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) nous permet d'offrir un service de facturation des honoraires à haute valeur ajoutée. Informez-vous.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut québécois de planification financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances). La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

(1) Directement ou par le biais d'ententes de partenariat.

(2) Vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(3) À l'exception du Fonds monétaire FMOQ.

(4) Vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. et des diverses sociétés émettrices.

(5) Capital garanti à 100 % et assujéti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables.

(6) Offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(7) Offert par Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc., société sœur de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(8) Offert par Services accessoires Fonds FMOQ inc.



MONTRÉAL

Place Alexis-Nihon – Tour 2
3500, boulevard De Maisonneuve Ouest
Bureau 1900
Westmount (Québec) H3Z 3C1
Téléphone : **514 868-2081**
Sans frais : **1 888 542-8597**
Télécopieur : 514 868-2088

QUÉBEC

Place Iberville IV
2954, boulevard Laurier
Bureau 410
Québec (Québec) G1V 4T2
Téléphone : **418 657-5777**
Sans frais : **1 877 323-5777**
Télécopieur : 418 657-7418

SITE INTERNET

www.fondsfmoq.com

COURRIEL

info@fondsfmoq.com

